



L'Assureur Conseil de référence

RAPPORT **ANNUEL** FINANCIER — 2020



SOMMAIRE

04

MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

06

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT 2020

- Principaux faits marquants de l'exercice 2020
- Marché de l'assurance en 2020

16

AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- Une notoriété en consolidation continue
- Profil d'AGMA
- Gouvernance



22

PERFORMANCES 2020

- Activités d'AGMA
- Indicateurs d'activité et résultats
- Bilan social
- Évolution du titre en Bourse
- Perspectives 2021

44

DONNÉES FINANCIÈRES

- États financiers au 31 décembre 2020
- Rapports des commissaires aux comptes
- Mandats des administrateurs d'AGMA SA
- Honoraires des commissaires aux comptes
- Liste des communiqués de presse 2020
- Projet de résolutions

ANNEXE : RAPPORT ESG 2020

(document séparé)

MOT DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
RACHIDA BENABDALLAH

En 2020, nous avons dû faire face à une situation inédite relative à la crise sanitaire mondiale COVID-19 qui a entraîné dans son sillage une crise économique. Dès lors, nous nous sommes mobilisés afin de gérer au mieux cette conjoncture tant en interne que vis à vis de nos clients et partenaires. Ainsi, notre Cabinet a renforcé son dispositif de prévention et de gestion de ce risque via un ensemble de mesures sécuritaires et organisationnelles visant à contrer la propagation du virus en garantissant la continuité de toutes les activités de la société y compris durant la période de confinement et ce, dans les meilleures conditions possibles.

Les répercussions de l'épidémie COVID-19 ont touché plusieurs secteurs économiques de notre pays.

Dans ces circonstances, nos collaborateurs ont accompagné les entreprises clientes, et notamment celles très affectées par la crise, en apportant les conseils adaptés à leurs situations et en mettant en œuvre, avec nos partenaires Assureurs, les solutions adéquates tant au plan technique qu'au plan financier.

En termes d'activités, l'année 2020 s'est achevée avec une augmentation du volume total des primes émises par AGMA SA (+8,8%) dans un contexte où le secteur d'assurance marocain a connu une forte décélération de sa croissance habituelle (+1,4%). Cette dynamique résulte de la progression de l'ensemble des branches composant les assurances dommages et de personnes et s'explique par le développement du portefeuille géré par le Cabinet.

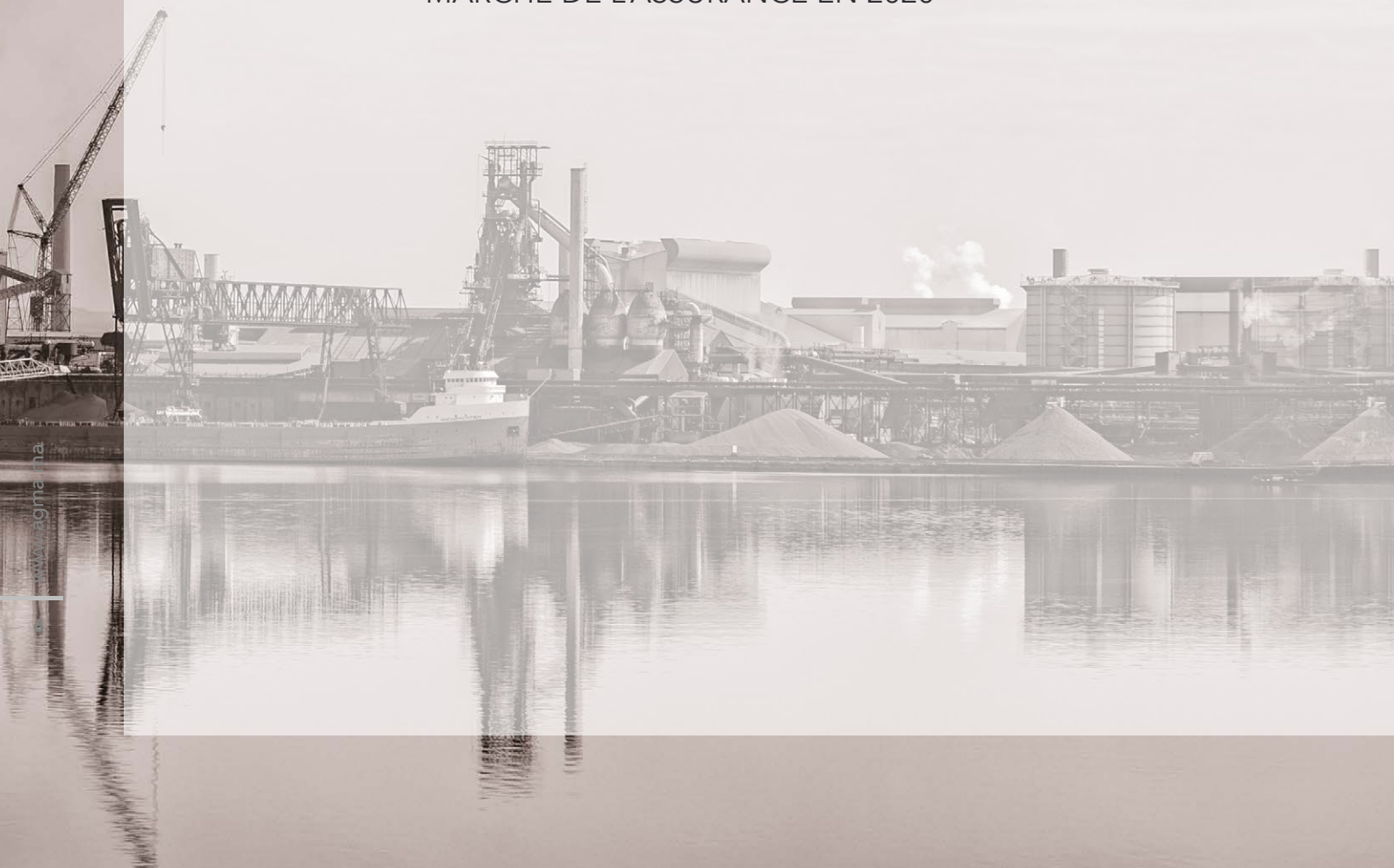
Ce rapport reprend les principaux faits saillants de l'environnement d'assurance au Maroc au cours de l'année 2020, les faits marquants pour AGMA, ses réalisations ainsi que ses perspectives 2021.

Nos valeurs phares : Satisfaction Client, Engagement, Rigueur et Sens de l'Éthique, continuent de guider notre action au quotidien et soutiennent notre plan de développement et vision stratégique au service de nos assurés.

Je remercie l'ensemble des collaborateurs du groupe AGMA pour leur constante mobilisation ainsi que tous nos clients pour leur confiance et nos partenaires pour leur support permanent.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT **2020**

- PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020
- MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN 2020





PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

1) PANDÉMIE COVID-19 ET MESURES DÉCIDÉES PAR LE SECTEUR D'ASSURANCE

Plusieurs actions ont été entreprises par le secteur d'assurance, après l'annonce par le gouvernement de l'état d'urgence sanitaire, décrété le 20 mars 2020, suivie par la décision concomitante de confinement. Ceci, afin de soutenir les assurés (particuliers, professionnels et entreprises) dans cette période difficile.

ASSURANCE AUTOMOBILE

En matière d'assurance Automobile, les mesures qui ont été décidées par le secteur sont :

- La prorogation automatique jusqu'au 30 avril des contrats expirant ou arrivant à échéance entre le 20 mars et le 29 avril,
- L'application d'une réduction de prime (équivalente à 5% sur 1 an) au renouvellement d'assurance pour les véhicules ayant été assurés durant le confinement. Cette mesure est valable du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 et l'enveloppe globale y afférente est estimée à 500 MDH.

PRINCIPALES AUTRES MESURES

- Dématérialisation des prises en charge hospitalières,
- Allongement des délais contractuels de dépôt des dossiers maladie,
- Couverture des accidents de travail pour les salariés en télétravail,
- Souplesse en matière de conditions de couverture et tarifaires des risques en arrêt d'activité,
- Flexibilité dans l'ajustement des parcs Auto et garanties annexes,

- Prorogation de la couverture de 60 jours pour les chantiers en arrêt total durant le confinement.

ASSISTANCE

Les actions suivantes ont été mises en place par les Assisteurs :

- Prise en charge des frais d'inhumation à l'étranger au titre des contrats d'assistance voyage couvrant des personnes résidant au Maroc,
- Prise en charge des frais d'hospitalisation à l'étranger au titre des contrats d'assistance voyage couvrant des personnes résidant au Maroc,
- Prorogation ou renouvellement des contrats d'assistance expirés,
- Contribution financière pour la prise en charge des frais d'inhumation des marocains résidant au Maroc, non couverts par un contrat valable, à hauteur de 1.000.000 DH,
- Mise à disposition des plateformes logistiques des Assisteurs en faveur du Ministère des affaires étrangères.

AIDE AUX INTERMÉDIAIRES FRAGILISÉS PAR LA CRISE

En plus des difficultés structurelles auxquelles sont confrontés les intermédiaires en assurance, la crise sanitaire a mis à mal ce secteur, et particulièrement les petites agences. Une aide aux intermédiaires en difficulté a été décidée au niveau de la FMSAR. Elle consiste en la mise à leur disposition d'une ligne de crédit, à taux bonifié, équivalente à 3 mois de frais

généraux, plafonnée à 100 000 DH. Elle a, également, décidé d'octroyer un don d'un montant forfaitaire de 12.000 DH à tout agent ou courtier figurant dans la liste des 700 plus petits intermédiaires, à l'exclusion de ceux qui ont plus de dix années d'existence et de ceux qui sont en contentieux avec les compagnies.

ASSOUPPLISSEMENT DES RÈGLES PRUDENTIELLES PAR L'ACAPS

Outre le risque d'impayés qui s'est accru avec la crise Covid-19, les compagnies d'assurance ont été impactées par la baisse de la Bourse eu égard à la composition de leurs portefeuilles de placement.

De même, elles ont subi, en 2020, la réduction ou le gel des dividendes de plusieurs sociétés cotées.

Afin d'atténuer les conséquences de la crise sur les comptes des compagnies et prévenir les risques sur les équilibres financiers du secteur, l'ACAPS a publié une circulaire contenant des mesures d'assouplissement des règles prudentielles, concernant notamment :

- Les provisions sur les créances sur intermédiaires & sur les impayés des assurés,
- La provision pour dépréciation durable,
- La provision pour risque d'exigibilité.

COMMUNIQUÉ ANAM POUR LE REMBOURSEMENT COVID-19

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie a diffusé, le 2 novembre 2020, le protocole thérapeutique de prise en charge du Covid-19, approuvé par le Ministre de la santé, auprès des organismes gestionnaires de l'AMO, des professionnels de la santé et de l'ensemble des acteurs concernés, accompagné de la grille tarifaire des prestations.



2) ENVIRONNEMENT LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

ÉVÈNEMENTS CATASTROPHIQUES (EVCAT)

- Entrée en vigueur du dispositif de couverture des conséquences d'événements catastrophiques à la suite à la publication, le 30 décembre 2019, des derniers arrêtés du Ministre de l'économie et des finances relatifs à ce régime,
- Définition du schéma relatif au système de gestion des sinistres déclarés dans le cadre des EVCAT,
- Lancement d'un appel d'offres pour la mise en place de la plateforme de gestion des sinistres déclarés dans le cadre des EVCAT, par la CAT, pour le compte du secteur.

ASSURANCE VIE

- Suppression, à partir de janvier 2020, de l'avantage fiscal relatif à la déduction totale des cotisations Retraite relatives aux contrats datant d'avant 2015. La loi de finances 2020 limite la cotisation à 50% du salaire net imposable,
- Stabilisation par la FMSAR avec l'ACAPS d'un nouveau modèle de relevé de situation de l'Épargne « Vie-Capitalisation » intégrant de nouvelles informations pour plus de transparence avec les assurés.

ASSURANCE INCLUSIVE

- Définition de la micro-assurance et des cibles prioritaires de sensibilisation,
- Elaboration de modèles de contrats types pour :
 - o L'assurance Décès Emprunteur, Décès Toutes Causes et Hospitalisation,
 - o L'assurance Dommages aux biens,
 - o L'assurance Individuel Accident,
 - o L'assistance.

DISPOSITIF DE LUTTE

ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

- Institutionnalisation d'un comité permanent de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au niveau du secteur des assurances,
- Élaboration par l'ACAPS de deux guides portant sur le devoir de vigilance relatif à la clientèle.
- Circulaire signée conjointement par l'ACAPS et BAM portant sur la convention Tierce régissant l'échange des données entre les banques et les assurances.

TAKAFUL

- Finalisation des travaux concernant la modification du plan comptable des assurances pour inclure les spécificités de l'assurance Takaful,
- Communication d'une note FMSAR à la DGI indiquant les caractéristiques et les particularités de l'assurance TAKAFUL, nécessitant un traitement spécifique en comparaison au traitement fiscal propre à l'assurance conventionnelle.

AUTRES

- Publication de l'instruction P.IN 02/2020 de l'ACAPS relative aux conditions d'établissement, de reporting et de publication des états financiers, conformément aux normes IFRS, par les entreprises d'assurances et de réassurance,
- Publication de l'instruction P.IN 03/2020 de l'ACAPS relative aux modalités de mise en œuvre des dispositions de l'article 134 de la circulaire générale concernant la situation des créances sur les intermédiaires,
- Publication du décret du chef de gouvernement n° 2.20.372 autorisant le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à apporter des modifications à la liste des exclusions, aux capitaux minimums à garantir dans les contrats TRC/RCD.

3) DIVERS

DÉMATÉRIALISATION DE L'ATTESTATION AUTOMOBILE

Lancement de la deuxième phase du chantier ACAPS-FMSAR portant sur la dématérialisation de l'attestation Automobile et sur la mise en place d'une base de données centralisée (production et sinistres) en temps réel.

FUSION DES COMPAGNIES ATLANTA ET SANAD

La fusion effective a été actée le 25 septembre 2020, lors des AGE des 2 compagnies Atlanta et Sanad. La nouvelle entité, AtlantaSanad a été déclarée à cette occasion comme étant le deuxième Assureur non-Vie sur le marché marocain.

GÉNÉRALISATION DE L'AMO 2021-2022

Le Conseil des Ministres a approuvé, le 11 février 2021, le projet de loi-cadre relatif à la généralisation de la protection sociale sur 5 ans au profit de tous les citoyens. Parmi les volets, ce chantier vise à faire bénéficier 22 millions de personnes supplémentaires de l'AMO à horizon 2022 pour atteindre 100% de couverture des marocains.

L'EX PRÉSIDENT DE L'ACAPS DEVIENT LE DG DE LA CNSS

Le 11 février 2021, l'ex-régulateur du secteur d'assurance et réassurance marocain, M. Hassan BOUBRIK, a été nommé DG de la CNSS, organisme amené à jouer un rôle central dans le cadre de la mise en œuvre du grand chantier de la protection sociale 2021-2025.



MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN 2020

1) ÉVOLUTION DES PRIMES PAR BRANCHE

Situation liminaire Exercice 2020 (source : FMSAR)

(en MDH)	2019	2020	2020/2019		Structure 2020 (en %)
			(en valeur)	(en %)	
Assurances Vie & Capitalisation	20 463,7	20 395,4	-68,3	-0,3%	45,0%
Assurances Individuelles	9 537,2	7 928,5	-1 608,7	-16,9%	17,5%
Capitalisation	6 959,7	8 320,0	1 360,3	19,5%	18,4%
Assurances de Groupes	2 738,0	2 724,8	-13,2	-0,5%	6,0%
Contrats à capital variable	1 228,8	1 422,1	193,3	15,7%	3,1%
Assurances non-Vie	24 230,0	24 703,1	473,1	2,0%	54,6%
Automobile	11 952,1	11 901,1	-51,0	-0,4%	26,3%
Accidents Corporels	4 417,1	4 417,9	0,8	0,0%	9,8%
Accidents du Travail	2 291,1	2 207,0	-84,1	-3,7%	4,9%
Incendie	1 609,3	1 920,9	311,6	19,4%	4,2%
Assistance-Crédit-Caution	1 647,3	1 430,2	-217,1	-13,2%	3,2%
Transport	639,8	652,6	12,8	2,0%	1,5%
Responsabilité Civile Générale	568,0	567,8	-0,2	0,0%	1,3%
GCEC	-	476,7	-	-	1,1%
Assurances Risques Techniques	288,6	173,6	-115,0	-39,8%	0,4%
Autres opérations non-Vie	816,7	955,3	138,6	17,0%	2,1%
Acceptations en réassurance	208,3	198,5	-9,8	-4,7%	0,4%
Acceptations Vie	0,8	0,5	-0,3	-45,2%	0,0%
Acceptations non-Vie	207,5	194,7	-12,8	-6,2%	0,4%
Acceptations-risques GCEC	-	3,3	-	-	0,0%
Total	44 902,0	45 297,0	395,0	1,4%	100,0%

Dans une conjoncture économique 2020 difficile, marquée par les effets de la crise Covid-19, le chiffre d'affaires du secteur s'est établi à 45,3 milliards de dirhams, en augmentation de 1,4%. Cette évolution est portée par les assurances non-Vie qui ont vu leur chiffre d'affaires annuel atteindre 24,7 milliards de dirhams, soit +2%. En ce qui concerne les assurances Vie & Capitalisation, le volume de primes correspondant s'est élevé à 20,4 milliards de dirhams, soit une légère diminution de 0,3% par rapport à 2019.

La baisse des assurances Vie & Capitalisation, catégorie qui représente un poids de 45% du marché, s'explique par les variations distinctes suivantes :

- La régression des Assurances Individuelles de 16,9%,
- La croissance de la Capitalisation de 19,5%,
- La légère baisse des Assurances de Groupes de 0,5%,
- Le développement des Contrats à capital variable de 15,7%.

En ce qui concerne les assurances non-Vie, la faible augmentation enregistrée (+2%) est attribuable, principalement :

- A la baisse de l'Assistance et Assurance Crédit de 217,1 MDH (-13,2%),
- A la diminution des Risques Techniques de 115 MDH (-39,8%),
- A la régression de l'Accident du Travail de 84,1 MDH (-3,7%),
- Au recul de la branche Automobile, la plus importante en matière de souscriptions avec un volume de primes de 11,9 milliards de dirhams (-51 MDH, soit -0,4%),
- A la stagnation des Accidents Corporels et de la RC Générale respectivement à : 4 418 MDH et 568 MDH.

Pour le reste des branches, les évolutions positives les plus importantes ont concerné l'Incendie (+311,6 MDH, soit+19,4%), les autres opérations non-Vie (+138,6 MDH, soit +17%); le Transport a, quant à lui, progressé de 2% (+12,8 MDH).

(En Mdh)	Volume Primes		Variation		Part de Marché	
	2019	2020	En Valeur	En %	2019	2020
Wafa Assurance	8 853,0	8 374,2	-478,8	-5,4%	19,7%	18,5%
RMA	6 816,0	6 876,0	60,0	0,9%	15,2%	15,2%
Mutu.Taamine Chaabi	5 123,2	5 787,3	664,1	13,0%	11,4%	12,8%
Saham Assurance	5 422,4	5 126,0	-296,4	-5,5%	12,1%	11,3%
AtlantaSanad	4 840,8	4 937,6	96,8	2,0%	10,8%	10,9%
Axa Assurance	4 645,2	4 871,7	226,5	4,9%	10,3%	10,8%
Marocaine Vie	2 267,6	2 158,2	-109,4	-4,8%	5,1%	4,8%
MCMA	1 541,2	1 798,0	256,8	16,7%	3,4%	4,0%
Allianz	1 479,9	1 572,3	92,4	6,2%	3,3%	3,5%
MAMDA	1 034,6	1 092,5	57,9	5,6%	2,3%	2,4%
CAT	693,0	694,1	1,1	0,2%	1,5%	1,5%
Maroc Assistance	568,1	561,5	-6,6	-1,2%	1,3%	1,2%
MATU	416,6	462,3	45,7	11,0%	0,9%	1,0%
Saham Assistance	471,7	325,8	-145,9	-30,9%	1,1%	0,7%
Wafa Ima Assistance	281,3	258,3	-23,0	-8,2%	0,6%	0,6%
Euler Hermes Acmar	144,9	136,3	-8,6	-5,9%	0,3%	0,3%
RMA Assistance	113,1	109,2	-3,9	-3,4%	0,3%	0,2%
COFACE	62,7	81,1	18,4	29,3%	0,1%	0,2%
Axa Assistance	86,9	47,0	-39,9	-45,9%	0,2%	0,1%
SMAEX	39,8	27,6	-12,2	-30,7%	0,1%	0,1%
Total	44 902,0	45 297,0	395,0	1,4%	100,0%	100,0%

À la lecture du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que les 6 premières compagnies représentent 79,4% du marché. Après la fusion de ATLANTA et SANAD (le 25/09/2020), la nouvelle compagnie consolidée se hisse en cinquième position avec une part de marché, à fin décembre 2020, de 10,9%.

Au 31/12/2020, Wafa Assurance a gardé la première place.

La RMA se maintient à la deuxième place au moment où Saham Assurance est passée en quatrième position après avoir cédé la troisième place du classement à la Mutuelle Taamine Chaabi dont le chiffre d'affaires a bondi de 13%, soit la hausse la plus forte en valeur (+664,1 MDH).

Axa Assurance, sixième entreprise du classement, a perdu une place en faveur d'AtlantaSanad malgré l'amélioration de sa part de marché de 50 pb.

2) PARTS DE MARCHÉ AGMA SA

La part de marché d'AGMA SA s'est accrue de 31 pb au 31/12/2020 en se fixant à 4,26% versus 3,95% un an auparavant.

La répartition de la part de marché d'AGMA SA, par risque, se présente comme suit :

(en MDH)	2019			2020		
	Marché	AGMA	PM AGMA	Marché	AGMA	PM AGMA
Assurances Vie	20 463,7	367,8	1,80%	20 395,4	358,4	1,76%
Assurances Individuelles	9 537,2	1,3	0,01%	7 928,5	1,2	0,02%
Capitalisation	6 959,7	265,7	3,82%	8 320,0	252,3	3,03%
Assurances de Groupes	2 738,0	100,8	3,68%	2 724,8	104,9	3,85%
Contrats à capital variable	1 228,8	0,0	0,00%	1 422,1	0,0	0,00%
Assurances non-Vie	24 230,0	1 398,8	5,77%	24 703,1	1 563,4	6,33%
Automobile	11 952,1	106,4	0,89%	11 901,1	108,2	0,91%
Accidents Corporels	4 417,1	428,7	9,71%	4 417,9	441,6	10,00%
Accidents du Travail	2 291,1	171,6	7,49%	2 207,0	198,7	9,00%
Incendie & Risques techniques	1 897,9	548,3	28,89%	2 094,5	648,9	30,98%
Responsabilité Civile Générale	568,0	33,0	5,81%	567,8	39,8	7,01%
Transport	639,8	78,3	12,24%	652,6	78,3	12,00%
Assistance-Crédit-Caution	1 647,3	20,6	1,25%	1 430,2	19,9	1,39%
GCEC				476,7	17,0	3,57%
Autres opérations non-Vie	816,7	11,9	1,46%	955,3	11,0	1,15%
Total (hors acceptations Réa)	44 693,7	1 766,6	3,95%	45 098,5	1 921,8	4,26%

En cohérence avec le positionnement d'AGMA SA en tant qu'Assureur Conseil Leader sur le marché des entreprises, les parts de marché affichées par le Cabinet, sur ce marché historique et stratégique, sont très élevées tant pour les assurances de biens que pour les assurances de personnes :

Risques	Parts de marché 2019	Parts de marché 2020
Incendie & Risques Techniques	28,9 %	31,0 %
Transport	12,2 %	12,0 %
Accidents Corporels	9,7 %	10,0 %
Accidents du Travail	7,5 %	9,0 %



AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE
- PROFIL D'AGMA
- GOUVERNANCE





UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE

L'histoire commence en 1965 par la création de la société de conseil et de courtage en assurance et réassurance dénommée AGMA.

En 1989, l'entreprise réalise une opération stratégique de croissance externe et devient le 1^{er} intermédiaire d'assurance marocain avec la fusion - absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale spécialisée en courtage d'assurance du groupe ONA qui fait, à cette occasion, son entrée dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.

AGMA consolide sa position à la tête du secteur par l'acquisition, en 1998, du 6^{ème} Cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'assurance).

En novembre 1998, AGMA entre en Bourse et ouvre 22% de son capital à de nouveaux actionnaires minoritaires. Il s'agit de la première entreprise, du secteur d'intermédiation en assurance, cotée à la Bourse Casablancaise.

Durant l'année 1999, la société opère une nouvelle opération stratégique d'une ampleur importante en absorbant le Cabinet Lahlou-Tazi, 3^{ème} Cabinet de courtage marocain à cette date, fusion qui a permis à l'entreprise, dont le nom est devenu AGMA Lahlou-Tazi, de renforcer sa position de Leader avec l'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes à l'époque.

Le 24 mai 2018, le Cabinet change de dénomination et revient à AGMA afin de capitaliser sur un nom à forte notoriété positive.

AGMA a été pionnier en s'engageant, très tôt, sur la voie de la certification Qualité ; il a obtenu sa première certification en juin 2008 et l'a entretenue par des audits annuels réussis. Le Cabinet est certifié ISO 9001 version 2015 pour tous ses processus métiers et supports.

En septembre 2019, AGMA a ouvert trois nouvelles agences au cœur des principales régions du Royaume : Rabat, Tanger et Marrakech. Filiales à 100%, ces implantations entrent dans le cadre du plan de développement stratégique



d'AGMA. Ce sont des Cabinets SARL, agréés par l'ACAPS, qui permettent d'assurer un service de proximité pour les clients basés dans les villes concernées et d'adresser plus facilement les prospects relevant de ces localités.

Le 17 juin 2020, AGMA a réussi l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 pour la période allant de juin 2020 à juin 2023, sans aucun écart ni aucun point faible, réussite qui confirme notre détermination à veiller à la satisfaction de nos assurés grâce à un service performant et maîtrisé en continu.



PROFIL D'AGMA

Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA accompagne l'ensemble des secteurs d'activité économiques, et développe sans cesse son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de conseiller et répondre de façon optimale aux attentes de sa clientèle, composée essentiellement de grandes entreprises, d'établissements publics et de PME/PMI.

Filiale (à travers ONA Courtage)

du groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne l'ensemble des filiales du groupe mais aussi, plusieurs entreprises marocaines de premier ordre et représentatives de différentes industries, dans la conception et mise en place de programmes d'assurance sur-mesure.

AGMA opère également dans les marchés PME/PMI, Professionnels et Particuliers, moyennant des gammes de produits adaptées.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le

placement et gestion des polices d'assurance, le traitement des sinistres en coordination avec les différents partenaires ainsi que l'accompagnement des clients dans le cadre de la démarche de prévention pour une meilleure maîtrise des risques.

S'appuyant sur sa culture forte, autour de l'engagement de l'ensemble des collaborateurs, la performance et la satisfaction client, AGMA veille à servir ses clients en capitalisant sur son expertise et professionnalisme.

GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Huit administrateurs, au 31 décembre 2020, dont deux indépendants composent le conseil d'administration d'AGMA qui se réunit deux fois par an, minimum, afin de procéder à une analyse collective des performances de la société, arrêter les comptes semestriels et annuels et définir les orientations stratégiques pour favoriser le développement des activités du Cabinet et conforter son assise.

LES COMITÉS

Le comité des risques et des comptes (comité d'audit)

La vocation du comité des risques et des comptes est de :

- Faire le point sur l'ensemble des sujets affectant les comptes afin de s'assurer de l'intégrité et de la conformité réglementaire des opérations comptables et financières,
- Arrêter les plans d'audit pluriannuels et suivre les travaux d'audit et plans d'actions qui en découlent,
- Valider le dispositif de gestion des risques d'AGMA et suivre son évolution.

Trois administrateurs dont un indépendant (Président du comité) sont membres de cet organe de gouvernance, et les commissaires aux comptes y participent également.

Le comité des nominations et rémunérations

Le comité des nominations et rémunérations est responsable de la nomination et de l'évolution des rémunérations des cadres dirigeants et autres cadres suivis.

Il valide également le recrutement et les conditions de départ de ces derniers.

Trois administrateurs y siègent.

Le comité de direction

Les réunions hebdomadaires du comité de direction poursuivent plusieurs objectifs :

- Suivre les activités de la société et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés ;
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet ;
- Échanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertées ;
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.



PERFORMANCES **2020**

- ACTIVITÉS D'AGMA
- INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS
- BILAN SOCIAL
- ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE
- PERSPECTIVES 2021



ACTIVITÉS D'AGMA

1) EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Les mesures de restriction qui ont été prises par le gouvernement, pour limiter la propagation du virus, ont mis en difficulté les entreprises de certains secteurs économiques, les obligeant à l'arrêt ou à la diminution temporaire de leurs activités durant la période de confinement (3 mois) qui s'est suivie d'une reprise progressive selon les différents secteurs.

Dans ce contexte et suite à la demande de certains clients des secteurs affectés par la crise, le Cabinet a pu obtenir, des compagnies d'assurance, des adaptations garanties/prime en leur faveur.

Cette situation de crise et les mesures d'accompagnement prises par les compagnies d'assurance, avaient impacté le chiffre d'affaires et les résultats d'AGMA au 30/06/2020.

Par ailleurs, certains clients ont vu leurs primes d'assurances Dommages augmenter, à l'occasion du renouvellement courant 2020, à cause des conditions du marché de la réassurance, des carences de capacités mondiales et de la particularité de leurs activités.

À partir du troisième trimestre 2020, AGMA a tout mis en œuvre pour rattraper les retards occasionnés par le confinement, notamment en matière de recouvrement, ce qui a permis de clôturer l'année avec des indicateurs financiers en hausse et conformes aux prévisions.

2) ACTIVITÉ COMMERCIALE

Outre l'accompagnement spécifique des clients durant la conjoncture particulière et difficile 2020, nous avons articulé nos plans d'actions autour des principaux axes de développement suivants :

1. La fidélisation des clients,
2. Le conseil des clients et négociation avec les Assureurs / Réassureurs pour garantir un renouvellement optimisé des polices,
3. La préparation de l'opération « Renouvellement 2021 »,
4. La concrétisation d'un nouveau partenariat international, avec VERSPIEREN, le troisième courtier sur le marché français.



3) SYSTÈMES D'INFORMATION

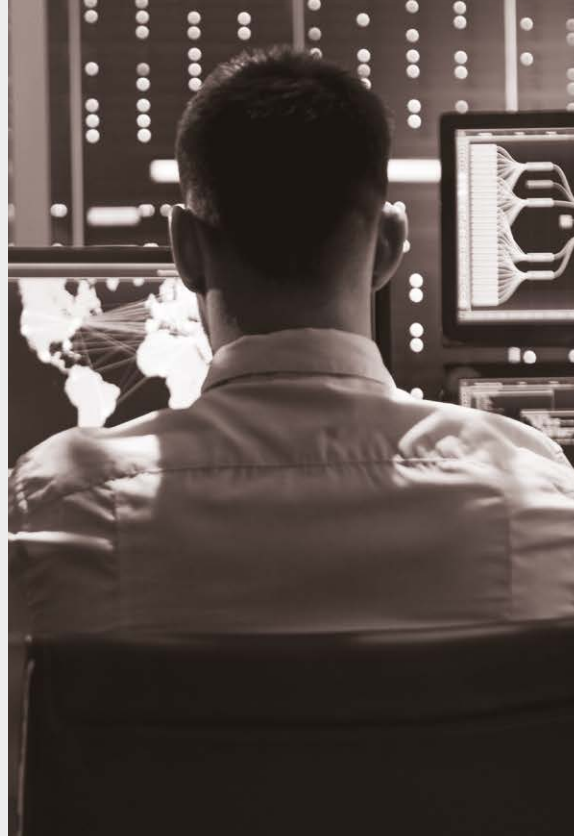
Afin de renforcer la sécurité et disponibilité des infrastructures techniques et de répondre au mieux aux besoins des clients internes et externes, plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année 2020 :

Volet Infrastructure SI :

- Mise en place d'un nouveau standard téléphonique IP (AVAYA),
- Déménagement des équipements informatiques du site de secours de Casablanca vers un local hors Casablanca pour respecter la norme,
- Mise en place d'un serveur de compression de la réplication des données du siège vers le site de secours,
- Mise en place de la solution Microsoft Teams pour les visioconférences,
- Déploiement des équipements de télétravail pour une partie du personnel,
- Migration des postes utilisateurs de Windows 7 à Windows 10.

Volet Progiciel :

- Suite à l'entrée en application en janvier 2020 de la garantie EVCAT, une mise à jour de l'applicatif métier a été effectuée,
- Automatisation avancée de la gestion des sinistres Automobile,
- Automatisation de la compensation des sinistres Transport,
- Mise en place d'indicateurs automatiques pour les sinistres étrangers,
- Déploiement d'une nouvelle version du progiciel métier qui intègre des



fonctionnalités importantes comme les nouvelles franchises Automobile, le rabais Auto Covid-19 accordé par les compagnies, les recommandations des missions d'audit interne, ...

- Migration de SAGE de la version V7 vers la Web V9.

Volet Digital :

- Digitalisation des ordres d'assurance maritimes pour un traitement fluide et rapide. Les certificats et les quittances sont générés automatiquement,
- Pendant la période de confinement, mise en place du processus de numérisation des dossiers maladie,
- Développement et mise en ligne d'un portail Web « Convention Auto Salariés » au profit des salariés des sociétés ayant souscrit une convention d'assurance Automobile, négociée en faveur de leurs collaborateurs. Ce portail est un canal disponible 7/7 et 24/24,
- Préparation du cahier des charges CRM,
- Préparation de la road map digitale.

Volet Sécurité SI :

- Préparation de la feuille de route Sécurité des Systèmes d'Information et du plan d'action Cyber Sécurité,

- Déploiement de la solution Microsoft SCCM, permettant la gestion centralisée et la distribution automatique des correctifs de sécurité,
- Mise en place de la solution SIEM qui intègre la gestion des opérations Réseau et les opérations de sécurité. La plateforme de gestion des événements et des incidents permet une visibilité sur les équipements critiques et de remonter en temps réel les alertes aux administrateurs.

Volet PCA :

Élaboration et mise en place du PCA/PSI :

- Détermination des besoins en continuité pour toutes les activités critiques,
- Validation des Scénarii de sinistres à couvrir par le PCA,
- Élaboration de la stratégie de continuité d'activité d'AGMA et validation du site de repli Utilisateurs et du site de secours distant,
- Formalisation d'un plan de gestion de crise,
- Formalisation des plans de continuité opérationnelle,
- Formalisation du plan d'hébergement externe,
- Formalisation du plan de maintien en conditions opérationnelles,
- Formalisation d'un plan de tests,
- Réalisation d'un test PSI le 14/11/2020,
- Aménagement du site de repli Utilisateurs.



4) COMMUNICATION

Acteur de référence dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA a œuvré pour maintenir une communication conforme à ses obligations réglementaires et une image de Professionnel Expert :

- Suite à la pandémie du Covid-19, AGMA a lancé plusieurs mesures afin de protéger ses collaborateurs et ses clients. Des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ont été instaurées au sein du Cabinet et une communication adéquate a été entretenue dès le départ et tout au long de la période régie par l'état d'urgence,
- Face aux interrogations et inquiétudes des clients, nées de la crise sanitaire liée au Covid-19, un « Flash Infos Clients Coronavirus » a été diffusé pour apporter aux assurés des éclairages utiles et des précisions sur les modalités et les délais



spéciaux adoptés avec les compagnies d'assurance pendant la période de confinement,

- Un guide « Continuité d'Exploitation Covid-19 » a été diffusé dans l'objectif de servir de document pratique, synthétique et utile pour les clients d'AGMA,
- Un guide « Tous Risques Chantiers » a été adressé aux clients concernés du Cabinet, contenant des recommandations et conseils pour les cas d'arrêt temporaire ou prolongé des projets de construction suite à la crise Covid-19,
- Conformément aux engagements de transparence d'AGMA SA vis-à-vis de ses actionnaires, les résultats annuels et semestriels, en plus des indicateurs trimestriels, ont été publiés. Les communiqués de presse post-CA et post-AG ainsi que les communiqués financiers ont été insérés dans les journaux d'annonces légales dans les délais impartis. Ils ont également été mis en ligne sur le site Web d'AGMA et transmis à l'AMMC.

Par ailleurs, dans le cadre de la démarche Qualité, AGMA a réalisé son enquête annuelle externe de satisfaction Clients ainsi que les enquêtes périodiques internes de satisfaction pour les processus SI, «Economat et Logistique» et enfin, l'enquête d'évaluation annuelle des compagnies d'assurance.

5) SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

AGMA a réussi, le 22 juin 2020, l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 (période de juin 2020 à juin 2023) sans écart, ni point faible.

L'année 2020 a, également, été caractérisée par :

- La revue du SMQ et l'intégration du nouveau manuel des procédures opérationnelles dans ce dispositif,
- La mise en cohérence des Cartes d'Identité des Processus conformément aux nouvelles procédures,
- L'élaboration du manuel de contrôle,
- L'établissement des modalités et outils de contrôle (check-list par entité),
- L'établissement des modalités de gestion des non-conformités.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Le volume des primes brutes émises au cours de l'exercice 2020 a connu une augmentation de 155,3 MDH (+8,8%) après avoir atteint le niveau de 1 921,8 MDH contre 1 766,5 MDH en 2019.

1) PRODUCTION PAR BRANCHE

(En MDH)	31/12/2019	31/12/2020	2020/2019	
			(En valeur)	(En %)
Incendie	548,30	662,46	114,15	20,8%
Auto	113,85	117,64	3,79	3,3%
RC, Vol & Multi, Crédit	59,23	65,69	6,46	10,9%
Transport	78,31	78,39	0,08	0,1%
Total assurances dommages	799,69	924,18	124,48	15,6%
Groupe maladie	497,96	510,84	12,89	2,6%
Retraite & Vie	287,06	277,58	-9,48	-3,3%
AT	181,76	209,16	27,40	15,1%
Total assurances personnes	966,78	997,58	30,80	3,2%
Total	1 766,47	1 921,75	155,28	8,8%



Cette croissance est attribuable à :

L'importante augmentation des assurances dommages qui sont passées de 799,7 MDH à 924,2 MDH (+15,6%) suite aux variations distinctes suivantes :

- Accroissement de la branche Incendie de 20,8% (+114,2 MDH), due à :
 - La réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats,
 - L'augmentation des primes de certains contrats en portefeuille,
- Progression de la production Automobile de 3,3% (+3,8 MDH), inhérente à l'augmentation d'une flotte et aux efforts de développement ayant compensé l'impact à la baisse de la décision du secteur (application d'un rabais de prime annuelle de 5%, au renouvellement d'assurance entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 mai 2021, pour les véhicules ayant été assurés durant le confinement),
- Développement de la branche Responsabilité Civile, consécutivement à la mise en place de nouvelles polices,
- Transport : croissance de la branche Corps de 5,5%, ayant permis de compenser la légère baisse de la branche Facultés de 0,4% en raison du ralentissement de l'activité économique.

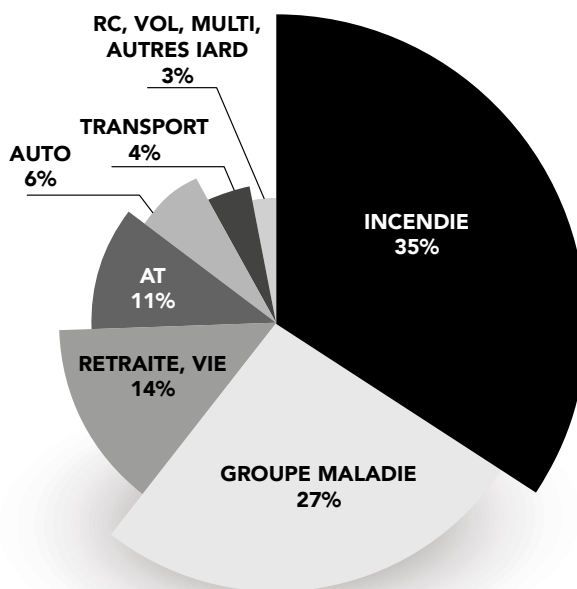


L'appréciation des assurances de personnes de 3,2% après qu'elles soient passées de 966,8 MDH à 997,6 MDH, en vertu de :

- La progression des assurances Groupe Maladie de 2,6 %, provenant de :
 - L'émission des primes du quatrième trimestre des affaires nouvelles réalisées en 2019,
 - Le gain de nouvelles affaires 2020,
 - La hausse des primes de certains contrats en portefeuille,
- L'accroissement de la branche Accidents du Travail de 15,1% suite à l'intégration de nouveaux clients et à l'augmentation des primes de certains contrats en gestion.
- L'augmentation de la branche Vie de 18,3%, ayant compensé partiellement le recul de la branche Retraite de 5% suite à l'entrée en application, en 2020, de la limitation de la déductibilité de la cotisation à 50% du salaire net imposable mais aussi, au changement du comportement de l'épargnant face à la crise,

La structure de la production de l'exercice 2020, par branche, se présente comme suit :

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION AU 31/12/2020



TOTAL : 1 921,75 MDH

2) ÉVOLUTION DES SINISTRES

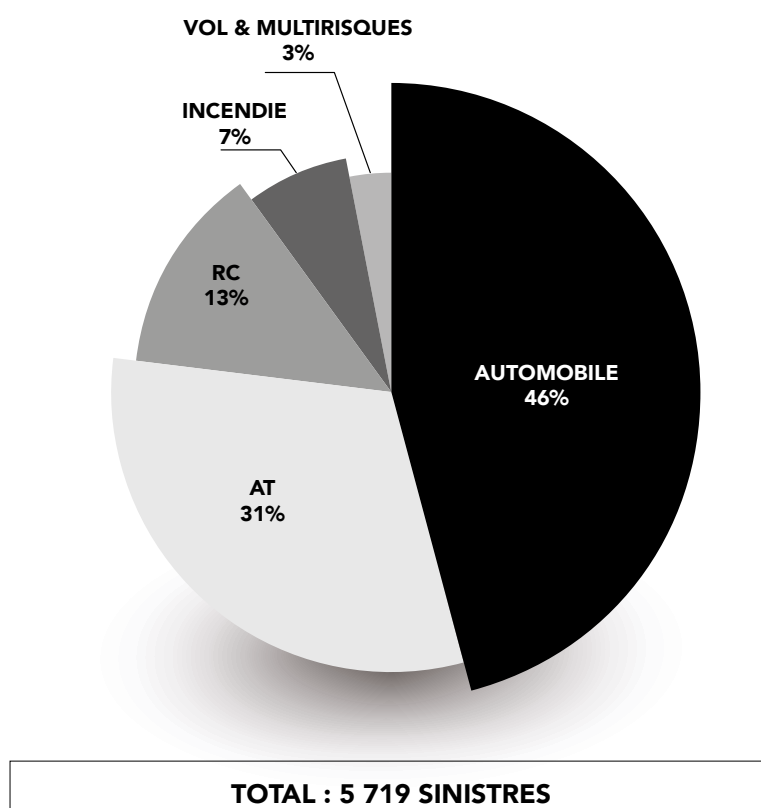
Sinistres déclarés IARD

(en nombre)	2019	2020	2020/2019	
			(Δ)	(en %)
Incendie	398	395	-3	-0,8%
AT	2 159	1 747	-412	-19,1%
Automobile	4 219	2 658	-1 561	-37,0%
RC	1 151	748	-403	-35,0%
Vol & Multirisques	192	171	-21	-10,9%
Total sinistres déclarés	8 119	5 719	-2 400	-29,6%

Au cours de l'exercice 2020, AGMA a procédé à l'ouverture de 5719 dossiers sinistres IARD versus 8119 une année plus tôt. Cette baisse de 2 400 dossiers s'explique par la chute des sinistres Auto durant la période de confinement et également, par l'importante régression des sinistres AT suite au télétravail.

Le ralentissement économique et recours à l'enseignement à distance ont induit, aussi, une baisse significative des sinistres RC.

La répartition des sinistres IARD déclarés, par branche, est la suivante :



Sinistres clôturés IARD

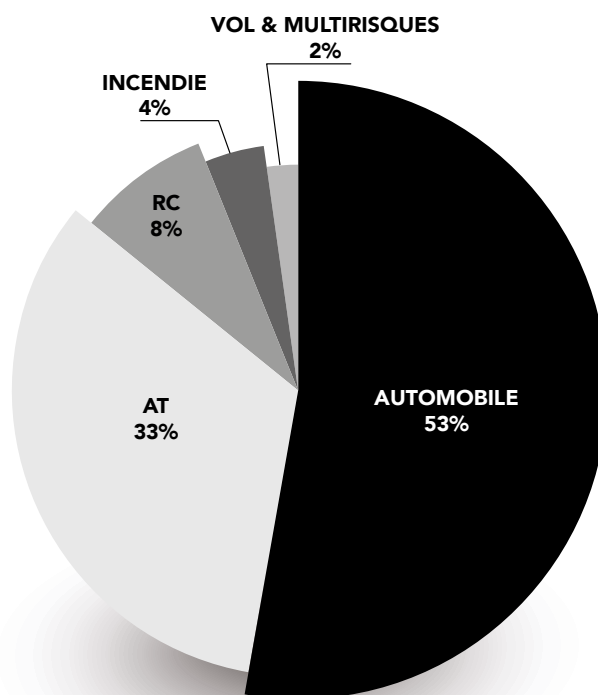
(en nombre)	2019	2020	2020/2019	
			(Δ)	(en %)
Incendie	589	190	-399	-67,7%
AT	2 411	1 609	-802	-33,3%
Automobile	3 829	2 573	-1 256	-32,8%
RC	1 092	407	-685	-62,7%
Vol & Multirisques	249	118	-131	-52,6%
Total sinistres clôturés	8 170	4 897	3 273	-40,1%

Au 31/12/2020, les diverses entités sinistres du Cabinet ont traité et clôturé 4 897 dossiers, tous risques IARD confondus.

La baisse du rythme par rapport à 2019 provient des dispositifs confinement/télétravail chez toutes les parties prenantes (compagnies, clients, ...), ayant rallongé les délais de clôture des dossiers.

La répartition des sinistres IARD clôturés, par risque, est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS AU 31/12/2020



TOTAL : 8 170 SINISTRES

Sinistres réglés par AGMA

(en MDH)	2019	2020	2020/2019	
			(Δ)	(en %)
Assurances Personnes	57,51	40,23	-17,28	-30,1%
dont Santé	24,98	18,78	-6,20	-24,8%
dont Vie	13,19	6,04	-7,15	-54,2%
dont AT	19,34	15,41	-3,93	-20,3%
Assurances Dommages	68,54	50,52	-18,02	-26,3%
dont IARD :	42,43	21,01	-21,42	-50,5%
• Incendie & Risques divers	34,24	12,52	-21,72	-63,4%
• Automobile	8,19	8,49	0,30	3,6%
dont Transport	26,11	29,51	3,40	13,0%
Total	126,05	90,75	-35,30	-28,0%

Compte tenu de la baisse des sinistres clôturés, le montant total des sinistres réglés en 2020 a atteint la somme de 90,8 MDH versus 126,1 MDH ; il est en diminution de 35,3 MDH.

3) ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

Les encaissements correspondent au montant global des primes encaissées sur les émissions de l'exercice 2020 et sur les primes impayées au 31/12/2019.

(En MDH)	31/12/2019	31/12/2020	2020/2019	
			(En valeur)	(En %)
Incendie	550,72	669,78	119,06	21,6%
Auto	115,00	115,81	0,81	0,7%
RC, Vol & Multi, Crédit	60,38	69,28	8,90	14,7%
Transport	80,40	75,74	-4,66	-5,8%
Total dommages	806,50	930,61	124,11	15,4%
Groupe maladie	493,93	501,82	7,89	1,6%
Retraite & Vie	286,30	277,66	-8,64	-3,0%
AT	186,94	207,48	20,54	11,0%
Total personnes	967,17	986,96	19,79	2,0%
Total	1 773,67	1 917,57	143,90	8,1%

En général, l'évolution des encaissements de primes est étroitement corrélée à celle des émissions. De ce fait, le montant global des encaissements a progressé de 143,9 MDH pour s'établir à 1 917,6 MDH, soit +8,1%.

Le taux global d'encaissement s'est amélioré de 34 pb par rapport à l'année d'avant, à savoir 92,8% au 31/12/2020 versus 92,4%.

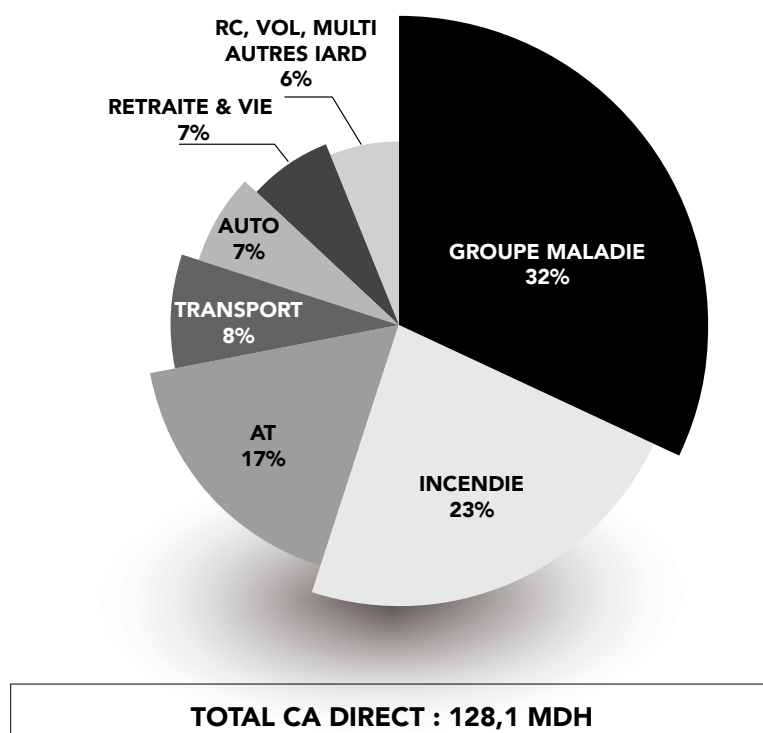
4) ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(En MDH)	31/12/2019	31/12/2020	2020/2019	
			(En valeur)	(En %)
Incendie	26,04	30,07	4,03	15,5%
Auto	8,89	9,07	0,18	2,1%
RC, Vol & Multi, Crédit	7,74	7,49	-0,25	-3,2%
Transport	10,93	10,54	-0,39	-3,6%
Assurances Dommages	53,60	57,17	3,57	6,7%
Groupe maladie	43,69	40,32	-3,37	-7,7%
Retraite & Vie	8,09	8,93	0,84	10,4%
AT	19,75	21,71	1,96	9,9%
Assurances Personnes	71,53	70,96	-0,57	-0,8%
Chiffre d'affaires direct	125,1	128,1	3,00	2,4%
Commissions diverses	2,65	2,45	-0,20	-7,2%
Chiffre d'affaires	127,78	130,59	2,81	2,2%

Le chiffre d'affaires réalisé, au 31/12/2020, est en augmentation de 2,2% ; il s'est établi à 130,6 MDH (+2,8 MDH).

Chiffre d'affaires direct

Bien que les encaissements aient progressé de 8,1%, le chiffre d'affaires direct a connu une croissance de 2,4% (+3 MDH) qui résulte de l'augmentation des commissions sur assurances Dommages de 6,7% (+3,6 MDH) et de la légère diminution des commissions sur assurances Personnes de 0,8% (-0,6 MDH).



5) RÉSULTATS

Indicateurs clés

(En MDH)	31/12/2019	31/12/2020	Evol (%)
Chiffre d'affaires	127,8	130,6	2,2%
Résultat d'exploitation	67,8	70,3	3,7%
Résultat financier	3,0	3,7	22,8%
Résultat avant impôt	70,0	73,2	4,5%
Résultat net	48,0	50,2	4,5%
Autofinancement	6,8	7,4	8,8%
Valeur ajoutée	112,2	115,6	3,0%
Productivité	0,7	0,7	3,3%
Investissements engagés	5,2	7,8	50,0%
Effectifs	161	160	-0,6%

Résultat d'exploitation

(En MDH)	31/12/2019	31/12/2020	Evol (%)
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	127,8	130,6	2,2%
Autres produits	3,3	2,8	-14,0%
Reprises d'exploitation	0,5		
Total	131,6	133,4	1,4%
Charges d'exploitation			
Achats consommés de mat & fournitures	1,0	0,8	-17,5%
Autres charges externes	14,5	14,1	-3,0%
Impôts et taxes	1,1	1,1	0,1%
Charges du personnel	45,3	44,9	-0,9%
Autres charges d'exploitation			
Dotations d'exploitation	1,9	2,2	16,9%
Total	63,8	63,1	-1,1%
Résultat d'exploitation	67,8	70,3	3,7%

Le résultat d'exploitation a augmenté de 3,7% en passant à 70,3 MDH du fait de :

- L'augmentation des produits d'exploitation de 1,4%,
- La baisse des charges d'exploitation de 1,1%,
- La montée des dotations d'exploitation de 16,9%.

Résultat net

Le résultat net s'est établi à 50,2 MDH contre 48 MDH en 2019 ; il est en augmentation de 4,5%.

6) SITUATION FINANCIÈRE

Indicateurs clés

(En MDH)	31/12/2019	31/12/2020	Evol (%)
Capitaux propres	99,6	104,8	5,3%
Fonds de roulement	-32,3	-32,7	-1,2%
Besoin en fonds de roulement	-46,9	-69,4	-47,9%
Endettement net	-14,6	-36,7	-151,3%

Capitaux propres

Les capitaux propres, au 31/12/2020, ont atteint la somme de 104,8 MDH, soit une progression de 5,3% qui se rapporte à la croissance du résultat net de 2,2 MDH et du report à nouveau de 3 MDH après la distribution, en 2020, de 45 MDH de dividendes.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement de la société a connu une variation de -0,4 MDH au 31/12/2020, s'expliquant par :

- L'augmentation du financement permanent, due à la hausse des capitaux propres,
- La hausse de l'actif immobilisé net.

Besoin en fonds de roulement

Le BFR est négatif en raison de l'activité d'AGMA : décalage entre les encaissements clients et les versements des primes aux compagnies d'assurance.

Le BFR s'établit à -69,4 MDH au 31/12/2020 ce qui représente une amélioration de 47,9%.

Endettement net

L'endettement net est passé de -14,6 MDH, au 31/12/2019, à -36,7 MDH à fin 2020, en corrélation avec l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.





BILAN SOCIAL



EFFECTIF

- L'effectif d'AGMA SA, au 31 décembre 2020, s'est élevé à 160 collaborateurs.
- Le taux d'encadrement est assez élevé (61%).
- La part des femmes est importante (42%).
- 56% des collaborateurs ont une ancienneté supérieure à cinq ans chez AGMA.

MOYENNE D'ÂGE

Au 31/12/2020, la moyenne d'âge a légèrement augmenté ; elle est passée de 39,04 ans à 39,38 ans en un an.

FORMATION

Sept modules de formation ont été retenus dans le plan d'action dispensé au profit des collaborateurs, courant 2020, couvrant les volets techniques du métier et le management.

Thème de formation	Nombre de personnes
Manager dans le contexte d'AGMA	9
Communication managériale	9
Manager les jeunes et construire une équipe solidaire	9
Adapter mon style managérial	9
Gestion du temps et du stress	7
Assurances AT et Individuel Accident	7
AMO/AMC Perfectionnement	14

ACTIONS SOCIALES

- Une opération de dépistage Covid-19 a été organisée et prise en charge, le 09/06/2020, pour l'ensemble du personnel AGMA. Il en est de même pour tous les collaborateurs qui se sont avérés des cas « contacts » tout au long de l'année.
- Face à la pandémie du Covid-19, les collaborateurs d'AGMA ont contribué, en avril 2020, au fonds de solidarité national Covid-19 pour un montant global 224.400 DH.
- Dans le cadre de l'opération de dons de paniers alimentaires aux familles démunies courant Ramadan 2020, pilotée par la Fondation Al Mada, AGMA a financé 500 paniers d'une valeur unitaire de 400 DH (montant global du don: 200.000 DH).
- Comme tous les ans, à l'occasion de la fête du sacrifice, une prime a été accordée à l'ensemble du personnel.
- Une prime de scolarité a été octroyée à 121 enfants de nos collaborateurs.
- Des bons d'achat Marjane ont été remis à 3 collaborateurs à l'occasion de leur départ à la retraite.
- Pour la fête de « Achoura », 65 enfants de nos salariés, âgés de moins de 8 ans, ont bénéficié d'un bon d'achat Marjane.
- Sur le plan de la prévention, une campagne de vaccination contre le virus de la grippe a été organisée le 30 novembre 2020 en collaboration avec l'Institut Pasteur.

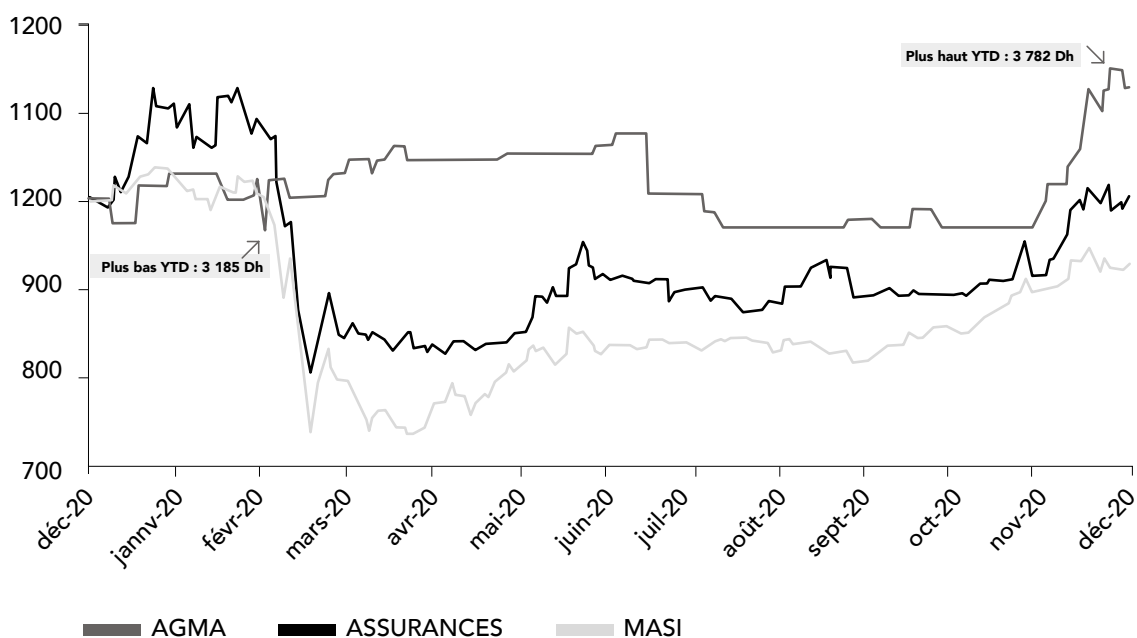
MÉDECINE DU TRAVAIL

- Au cours de l'année 2020, les salariés d'AGMA ont effectué la visite médicale annuelle. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'emploi.

ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

Le cours de l'action AGMA SA a clôturé l'année 2020 à 3 717 DH après avoir atteint son pic à 3 782 DH le 25/12/2020. Il a progressé de 14,3%, en un an, au moment où celui du secteur d'Assurance a connu une stagnation (+0,2%). Le MASI était à -7,3% au 31/12/2020.

A fin 2020, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 743,4 MDH.



PERSPECTIVES 2021

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2019-2021

(en MDH)	2019	2020	Budget 2021
Chiffre d'affaires	127,8	130,6	140,3
Total Produits d'exploitation	131,6	133,4	143,5
Résultat d'exploitation	67,8	70,3	74,7
Résultat financier	3,0	3,7	3,9
Résultat avant impôt	70,0	73,2	75,9
Résultat net	48,1	50,2	51,5

Autofinancement	6,8	7,4	7,2
Valeur Ajoutée	116,0	115,6	124,4
EBITDA	69,6	72,5	77,6
Investissements	5,2	7,8	7,4



DONNÉES **FINANCIÈRES**

- ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020
- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- MANDATS DES ADMINISTRATEURS D'AGMA SA
- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2020
- PROJET DE RÉSOLUTIONS



ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

BILAN ACTIF

Actif	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs	215 400,00	71 800,00	143 600,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	215 400,00	71 800,00	143 600,00	0,00
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	120 279 178,58	4 342 554,94	115 936 623,64	116 083 346,87
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 283 863,34	4 342 554,94	941 308,40	1 088 031,63
Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	39 571 642,03	30 437 290,87	9 134 351,16	5 640 651,99
Terrains				
Constructions	7 815 520,75	7 815 520,75	0,00	0,00
Installations techniques, outillage				
Matériel de transport	3 238 004,90	1 857 504,01	1 380 500,89	1 620 505,24
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	28 518 116,38	20 764 266,11	7 753 850,27	4 020 146,75
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières	13 066 329,21	50 000,00	13 016 329,21	10 916 329,21
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	16 829,21		16 829,21	16 829,21
Titres de participation				
Autres titres immobilisés	13 049 500,00	50 000,00	12 999 500,00	10 899 500,00
Écart de conversion actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
Total	173 132 549,82	34 901 645,81	138 230 904,01	132 640 328,07
Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises				
Matériel et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant	148 684 452,02	0,00	148 684 452,02	149 998 216,99
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 010 102,04		2 010 102,04	183 504,00
Clients et comptes rattachés	134 037 186,44		134 037 186,44	136 977 857,57
Personnel	43 804,90		43 804,90	0,00
État	25 590,11		25 590,11	25 592,11
Comptes d'associés	6 968 446,16		6 968 446,16	5 578 407,15
Autres débiteurs				
Compte de régularisation actif	5 599 322,37		5 599 322,37	7 232 856,16
Titres et valeurs de placement	238 321,11	0,00	238 321,11	0,00
Écarts de conversion actif	0,00	0,00	0,00	0,00
(Éléments circulants)				
Total	148 922 773,13	0,00	148 922 773,13	149 998 216,99
Trésorerie - actif				
Chèques et valeurs à encaisser	29 736,85		29 736,85	24 019,69
Banque, T.G. et C.C.P	29 315 157,07		29 315 157,07	8 835 078,92
Caisse, régies d'avances et accreditifs	148 230,07		148 230,07	168 173,61
Total	29 493 123,99	0,00	29 493 123,99	9 027 272,22
Total général	351 548 446,94	34 901 645,81	316 646 801,13	291 665 817,28

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice Précédent
Fonds propres		
Capital social ou personnel	20 000 000,00	20 000 000,00
Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
Dont versé . . .		
Primes d'émission, de fusion , d'apport	12 915,08	12 915,08
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
Réserve facultative	23 000 000,00	23 000 000,00
Autres réserves	620 050,00	620 050,00
Report à nouveau	8 978 449,01	5 919 619,99
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	50 219 853,10	48 058 829,02
Total des capitaux propres	104 831 267,19	99 611 414,09
Capitaux propres assimilés	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Dettes de financement	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
Provisions durables pour risques et charges	687 814,30	687 814,30
Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
Écarts de conversion - passif	0,00	0,00
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
Total	105 519 081,49	100 299 228,39
Dettes du passif circulant	211 127 719,64	191 366 588,89
Fournisseurs et comptes rattachés	199 992 210,16	180 304 434,42
Personnel	3 847 060,90	2 641 383,85
Organismes sociaux	2 557 069,14	2 395 741,06
État	1 784 111,02	2 363 687,24
Comptes d'associés	33 234,32	30 984,32
Autres créanciers	316 157,75	320 124,24
Comptes de régularisation - passif	2 597 876,35	3 310 233,76
Autres provisions pour risques et charges		
Écarts de conversion passif (éléments circulants)	0,00	0,00
Total	211 127 719,64	191 366 588,89
Trésorerie passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
Total	0,00	0,00
Total général	316 646 801,13	291 665 817,28

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Nature	Operations		Totaux de l'exercice 3= 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits (HT)	130 585 076,35		130 585 076,35	127 783 592,50
Chiffres d'affaires (HT)	130 585 076,35		130 585 076,35	127 783 592,50
Variation de stocks de produits (+ ou -)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	2 820 223,91		2 820 223,91	3 278 125,90
Reprises d'exploitation : transferts de charges			0,00	540 994,52
Total	133 405 300,26		133 405 300,26	131 602 712,92
Charges d'exploitation				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	841 873,06		841 873,06	1 020 125,11
Autres charges externes	14 104 788,46		14 104 788,46	14 540 277,14
Impôts et taxes	1 129 713,05		1 129 713,05	1 128 099,59
Charges de personnel	44 866 504,67		44 866 504,67	45 267 476,36
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	2 175 416,60		2 175 416,60	1 860 892,10
Total	63 118 295,84		63 118 295,84	63 816 870,30
Résultat d'exploitation	70 287 004,42		70 287 004,42	67 785 842,62
Produits financiers				
Produits des titres de participation et autres				
Titres immobilisés	870 008,90		870 008,90	740 012,80
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	2 784 230,95		2 784 230,95	2 236 510,32
Reprises financières : transferts de charges				
Total	3 654 239,85		3 654 239,85	2 976 523,12
Charges financières				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières				
Total	0,00		0,00	0,00
Résultat financier	3 654 239,85		3 654 239,85	2 976 523,12
Résultat courant	73 941 244,27		73 941 244,27	70 762 365,74
Produits non courants				
Produits des cessions d'immobilisations	28 100,00		28 100,00	111 000,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	1 120 236,66		1 120 236,66	1 010 058,28
Reprises non courantes ; transferts de charges				
Total	1 148 336,66		1 148 336,66	1 121 058,28
Charges non courantes				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00		0,00	5 018,18
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	1 926 274,40		1 926 274,40	1 887 029,03
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
Total	1 926 274,40		1 926 274,40	1 892 047,21
Résultat non courant	-777 937,74		-777 937,74	-770 988,93
Résultat avant impôts	73 163 306,53		73 163 306,53	69 991 376,81
Impôts sur les bénéfices	22 943 453,43		22 943 453,43	21 932 547,79
Résultat net	50 219 853,10		50 219 853,10	48 058 829,02
Total des produits	138 207 876,77		138 207 876,77	135 700 294,32
Total des charges	87 988 023,67		87 988 023,67	87 641 465,30
Résultat net	50 219 853,10		50 219 853,10	48 058 829,02

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. Tableau de formation des résultats (t.F.R)		
	Exercice	Exercice Précédent
Ventes de marchandises (en l'état)		
Achats de marchandises		
Marge brute sur ventes en l'état	0,00	0,00
Production de l'exercice	130 585 076,35	127 783 592,50
Ventes de biens et services produits	130 585 076,35	127 783 592,50
Variation de stocks de produits		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
Consommation de l'exercice	14 946 661,52	15 560 402,25
Achats consommés de matières et fournitures	841 873,06	1 020 125,11
Autres charges externes	14 104 788,46	14 540 277,14
Valeur ajoutée	115 638 414,83	112 223 190,25
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	1 129 713,05	1 128 099,59
Charges du personnel	44 866 504,67	45 267 476,36
Écédent brut d'exploitation (e.B.E)	69 642 197,11	65 827 614,30
Ou insuffisance brute d'exploitation (i.B.E)	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	2 820 223,91	3 278 125,90
Autres charges d'exploitation		
Reprises d'exploitation : transferts de charges	0,00	540 994,52
Dotations d'exploitation	2 175 416,60	1 860 892,10
Résultat d'exploitation (+ ou -)	70 287 004,42	67 785 842,62
Résultat financier	3 654 239,85	2 976 523,12
Résultat courant (+ ou -)	73 941 244,27	70 762 365,74
Résultat non courant	(777 937,74)	(770 988,93)
Impôts sur les résultats	22 943 453,43	21 932 547,79
Résultat net de l'exercice (+ ou -)	50 219 853,10	48 058 829,02
Résultat de l'exercice	50 219 853,10	48 058 829,02
Bénéfice	50 219 853,10	48 058 829,02
Perte		
Dotations d'exploitation	2 175 416,60	1 860 892,10
Dotations financières		
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation		
Reprises financières		
Reprises non courantes		
Produits de cession d'immobilisations	28 100,00	111 000,00
Valeurs nettes d'amortissement des immo. cédées	0,00	5 018,18
Capacité d'autofinancement (c.A.F)	52 367 169,70	49 813 739,30
Distributions de bénéfices	45 000 000,00	43 000 000,00
Autofinancement	7 367 169,70	6 813 739,30

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

TABEAU DE FINANCEMENT

Synthèse des masses du bilan				
Masses	Exercice a	Exercice prec b	Variations a-b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	105 519 081,49	100 299 228,39		5 219 853,10
Moins actif immobilisé	138 230 904,01	132 640 328,07	5 590 575,94	
Fonds de roulement fonctionnel	-32 711 822,52	-32 341 099,68	370 722,84	
Actif circulant	148 922 773,13	149 998 216,99		1 075 443,86
Moins passif circulant	211 127 719,64	191 366 588,89		19 761 130,75
Besoin de financement global	-62 204 946,51	-41 368 371,90		20 836 574,61
Trésorerie nette (actif-passif)	29 493 123,99	9 027 272,22	20 465 851,77	
Emplois et ressources				
	Exercice 2020		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. Ressources stables de l'exercice (flux)				
Autofinancement		7 367 169,70		6 813 739,30
Capacité d'autofinancement		52 367 169,70		49 813 739,30
Distribution de bénéfices	45 000 000,00		43 000 000,00	
Cessions et réductions d'immobilisations		28 100,00		161 869,90
Cessions d'immob. Incor.				
Cessions d'immob. Corporelles		28 100,00		111 000,00
Cessions d'immob. Financ.				
Récupérations sur créances immobilisées				50 869,90
Augmentation des capitaux propres et assimilés				
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (Nettes de primes de remboursement)				
Total I. Ressources stables		7 395 269,70		6 975 609,20
II. Emplois stables de l'exercice (flux)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	7 765 992,54		5 176 890,60	
Acquisition d'immo. En non valeurs	215 400,00			
Acquisition d'immo. Incorporelles	161 705,52		1 159 585,80	
Acquisition d'immo. Corporelles	5 288 887,02		3 117 304,80	
Acquisition d'immo. Financières	2 100 000,00		900 000,00	
Virement d'immobilisations				
Remboursement des capitaux propres				
Remboursement des dettes de Financements				
Emplois en non valeurs				
Total II. Emplois stables	7 765 992,54		5 176 890,60	
Variation du besoin de financement global		20 836 574,61	25 090 145,63	
Variation de la trésorerie	20 465 851,77			23 291 427,03
Total général	28 231 844,31	28 231 844,31	30 267 036,23	30 267 036,23

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Nature des changements	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Nature	Montant brut	Augmentation			Diminution			Montant
	Début d'exercice	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Brut fin de l'exercice
Immobilisations en non valeurs	0,00	215 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 400,00
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices		215 400,00						215 400,00
Primes de remboursement des obligations								
Immobilisations incorporelles	120 117 473,06	161 705,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 279 178,58
Immobilisations en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 122 157,82	161 705,52						5 283 863,34
Fonds commercial	114 995 315,24							114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles								
Immobilisations corporelles	38 112 241,83	5 288 887,02	0,00	0,00	484 838,51	3 344 648,31	0,00	39 571 642,03
Terrains								
Constructions	7 815 520,75							7 815 520,75
Installations techniques, matériel informatique								
Matériel de transport	2 933 004,90	305 000,00						3 238 004,90
Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	27 363 716,18	4 983 887,02			484 838,51	3 344 648,31		28 518 116,38
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

Nature	Cumul début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
Immobilisations en non valeurs	0,00	71 800,00	0,00	71 800,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices		71 800,00		71 800,00
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	4 034 126,19	308 428,75	0,00	4 342 554,94
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 034 126,19	308 428,75		4 342 554,94
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	32 471 589,84	1 795 187,85	3 829 486,82	30 437 290,87
Terrains				
Constructions	7 815 520,75			7 815 520,75
Installations techniques				
Matériel de transport	1 312 499,66	545 004,35		1 857 504,01
Matériel , mobilier de bureau et aménagements	23 343 569,43	1 250 183,50	3 829 486,82	20 764 266,11
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Ste Azzahro	Immobilier	10 000 000,00	99%	9 999 400,00	9 999 400,00				869 973,90
Sed Fes				50 000,00	0,00				0,00
Vidal				100,00	100,00				0,00
BMCE				0,00	0,00				35,00
Agma Tanger		100%		1 000 000,00	1 000 000,00				0,00
Agma Rabat		100%		1 000 000,00	1 000 000,00				0,00
Agma Marrakech		100%		1 000 000,00	1 000 000,00				0,00
	Titres cédés								
Total				13 049 500,00	12 999 500,00				870 008,90

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	50 000,00							50 000,00
Provisions réglementées								
Provisions durables pour Risques et charges	687 814,30							687 814,30
Sous-total	737 814,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 814,30
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
Autres provisions pour risques et charges								
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
Sous-total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	737 814,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 814,30

TABLEAU DE CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			Autre analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
De l'actif immobilisé	16 829,21	16 829,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés								
Autres créances financières	16 829,21	16 829,21						
De l'actif circulant	148 684 452,02	93 270 914,76	55 413 537,26	0,00	0,00	671 565,31	0,00	198 386,28
Fournisseurs débiteurs	2 010 102,04		2 010 102,04					
Clients et comptes rattachés	134 037 186,44	91 807 777,23	42 229 409,21					198 386,28
Personnel	43 804,90		43 804,90					
État	25 590,11	25 590,11				25 590,11		
Comptes d'associés	6 968 446,16		6 968 446,16					
Autres débiteurs								
Comptes de régul. Actif	5 599 322,37	1 437 547,42	4 161 774,95			645 975,20		

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			Autre analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non Recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
De financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
Du passif circulant	211 127 719,64	129 973 508,14	81 154 211,50	0,00	0,00	1 784 111,02	0,00	0,00
Fournisseurs	199 992 210,16	128 245 461,47	71 746 748,69					
Clients créditeurs								
Personnel	3 847 060,90		3 847 060,90					
Organismes sociaux	2 557 069,14		2 557 069,14					
État	1 784 111,02		1 784 111,02			1 784 111,02		
Comptes d'associés	33 234,32	30 984,32	2 250,00					
Autres créanciers	316 157,75	64 095,00	252 062,75					
Comptes de régular. Passif	2 597 876,35	1 632 967,35	964 909,00					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu D'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données			Néant		
Sûretés reçues			Néant		

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires Autres engagements donnés	Néant	Néant
Total	0,00	0,00
Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0,00	0,00

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions Autres engagements donnés	Néant	Néant
Total	0,00	0,00

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

En KDH	31/12/2019	31/12/2020
Écarts d'acquisition	114 995	114 995
Immobilisations incorporelles	1 088	942
Immobilisations corporelles	43 778	46 336
Immobilisations en droit d'usage	2 556	1 917
Autres actifs financiers	917	3 017
Dont prêts et créances non courants	17	17
Dont titres de participation consolidés	900	3 000
Impôts différés actifs	4 177	4 647
Autres débiteurs non courants	91 953	92 398
Actifs non-courants	259 464	264 252
Créances clients	45 616	42 231
Autres débiteurs courants	12 299	13 931
Trésorerie et équivalent de trésorerie	19 736	41 807
Actifs courants	77 651	97 969
Total actif	337 115	362 221

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

En KDH	31/12/2019	31/12/2020
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	47 271	49 619
Résultat net part du groupe	48 096	50 156
Capitaux propres, part du groupe	115 380	119 789
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	115 380	119 789
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	13 415	14 760
Dettes financières non courantes	2 614	2 005
Dont dettes liées aux contrats à droit d'usage	2 614	2 005
Impôts différés passifs	11 566	11 533
Dettes fournisseurs non courants	108 591	71 747
Autres créditeurs non courants	2 636	1 916
Passifs non courants	138 823	101 962
Provisions courantes		
Dettes financières courantes		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes fournisseurs courants	71 726	128 318
Autres créditeurs courants	11 186	12 152
Passifs courants	82 912	140 470
Total passif	337 115	362 221

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - CPC

En KDH	31/12/2019	31/12/2020
Chiffre d'affaires	127 783	130 585
Autres produits de l'activité	3 278	2 820
Produits des activités ordinaires	131 061	133 405
Achats	-1 020	-842
Autres charges externes	-11 661	-11 439
Frais de personnel	-45 667	-45 130
Impôts et taxes	-1 128	-1 130
Amortissements et provisions d'exploitation	-2 742	-3 677
Charges d'exploitation courantes	-62 218	-62 218
Résultat d'exploitation courant	68 843	71 187
Cessions d'actifs	106	28
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-877	-806
Autres produits et charges d'exploitation	-771	-778
Résultat des activités opérationnelles	68 072	70 409
Coût de l'endettement financier net	-139	-111
Autres produits financiers	2 411	3 024
Résultat financier	2 272	2 913
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	70 344	73 321
Impôts sur les bénéfices	-22 248	-23 334
Impôts différés	0	169
Résultat net des entreprises intégrées	48 096	50 156
Résultat net des activités poursuivies	48 096	50 156
Résultat de l'ensemble consolidé	48 096	50 156
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du groupe	48 096	50 156

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2019	31/12/2020
Résultat net total	50 156	48 096
Différence à l'ouverture	-2	15
Elimination des amortissements et provisions	3 677	2 742
Elimination des impôts différés	-169	-0
Elimination des plus ou moins values de cession	-172	-55
CAF après coût d'endettement net	53 491	50 798
Elimination du coût de l'endettement financier net	111	139
CAF avant coût d'endettement net	53 602	50 937
Incidence de la variation du BFR	22 322	-24 906
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	75 924	26 031
Total des investissements	-7 550	-5 177
Total des cessions	200	111
Variation des autres actifs financiers	-2 100	-900
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	-9 450	-5 966
Remboursements de dettes de location	-609	-581
Dividendes versés	-45 000	-43 000
Variation des autres débiteurs créditeurs non courants	1 205	1 722
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	-44 404	-41 859
Incidence de la différence à l'ouverture	2	-15
Variation de trésorerie	22 070	-21 794
Trésorerie d'ouverture	19 736	41 530
Trésorerie de clôture	41 806	19 736
Variation de trésorerie (bouclage)	22 070	-21 794

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation
AGMA SA	Mère	Mère
AZZAHRO	100%	Intégration globale



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3- 3ème étage
La Marina – Casablanca

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AGMA S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 104.831.267,19 MAD dont un bénéfice net de 50.219.853,10 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 Mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'**AGMA S.A.** au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 13 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Dries Sigaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 49 08 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdella
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél : 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 3
Fax : 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakima BENSOUA-KORACHI
Associée

RAPPORT DES COMPTES CONSOLIDÉS



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3- 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux actionnaires de la société

AGMA S.A.

102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 119.788.518,69 dont un bénéfice net consolidé de MAD 50.156.480,95.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 Mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 13 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International

7 Bd. Driss Sijouli - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Zitoun 3, La Marina
Casablanca
Tél : 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3- 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AGMA S.A
102, rue Abderrahman Sahraoui
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET PREALABLEMENT AUTORISEES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Convention écrite d'avance en compte courant conclue avec la société AGMA Tanger:

Personnes concernées :

- Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur chez AGMA S.A et co-gérante chez AGMA TANGER.

Date d'autorisation de la convention : 13 mars 2020.

Nature et objet de la convention :

Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Tanger. Ces avances sont rémunérées au taux de 2,23%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 5,2 TTC.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.

1.2 Convention écrite d'avance en compte courant conclue avec la société AGMA Rabat:

Personnes concernées :

- Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur chez AGMA S.A et co-gérante chez AGMA RABAT.

Date d'autorisation de la convention : 13 mars 2020.

Nature et objet de la convention :

Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Rabat. Ces avances sont rémunérées au taux de 2,23%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 6,9 TTC.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.

1.3 Convention écrite d'avance en compte courant conclue avec la société AGMA Marrakech :

Personnes concernées :

- Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur chez AGMA S.A et co-gérante chez AGMA MARRAKECH.

Date d'autorisation de la convention : 13 mars 2020.

Nature et objet de la convention :

- Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Marrakech. Ces avances sont rémunérées au taux de 2,23%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 7,5 TTC.

Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

2.1 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation ONA :

Personnes concernées :

- AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.

Nature et objet de la convention :

- Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 0,8.

Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 0,8.

2.2 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A :

Personnes concernées :

- AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.

Nature et objet de la convention :

- Convention conclue en date du 24 juin 2019 ayant pour objet le placement des opérations financières d'AGMA S.A auprès de la trésorerie centrale d'AL MADA S.A moyennant un taux de rémunération de 1,42%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : MMAD 2,2 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice : MMAD 1,9 HT.

2.3 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A:

Personnes concernées :

- AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion moyennant une rémunération de 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à MMAD 25 hors taxes.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 0,7 TTC.

Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 0,5 TTC.

Personnes concernées :

- Mme Rachida BENABDALLAH en sa qualité d'Administrateur en commun.

Nature et objet de la convention :

Cette convention conclue en date du 1^{er} août 1995 prévoit la location par la société AZZHRO à la société AGMA S.A de locaux administratifs.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 2,4 TTC.

Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 2,4 TTC.

Casablanca, le 13 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Orléans - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DEOITTE AUDIT

Deoitte Audit
Rd Sid Mohammed Benabdallah
Boulevard 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

MANDATS DES ADMINISTRATEURS D'AGMA SA

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi n°20-12 relative aux sociétés anonymes, ci-après la liste des mandats détenus au 31/12/2020 par les administrateurs d'AGMA SA au sein de conseils d'administration ou de surveillance ainsi que leurs fonctions principales dans ces organes :

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées Dans chacun de ces organes
Mme Rachida BENABDALLAH	AGMA SA	Président du conseil
		Président du CNR
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Président du conseil
	CIMR	Administrateur
		Membre du comité d'audit
		Membre du comité de pilotage

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées Dans chacun de ces organes
ONA COURTAGE	AGMA SA	Administrateur
		Membre du comité d'audit et du CNR

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées Dans chacun de ces organes
SFGP	AGMA SA	Administrateur
		Membre du comité d'audit et du CNR
	RADIO MEDITERRANEE INTERNATIONALE	Administrateur
	MARODEC	Administrateur
	DAN MAROC	Administrateur
	ONAPAR-AMETYS	Administrateur
	SODIGEC 5	Administrateur
	SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Administrateur
	GLOBAL COMMUNICATIONS	Administrateur
	OHIO	Administrateur
	SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur
	COMPAGNIE MAROCAINE D'HUILERIE "CMH"	Administrateur

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Houria BOUAZZA	AGMA SA	Administrateur
	SOPRIAM	Administrateur
	ENERGIE EOLIENNE DU MAROC	Administrateur
	FIRST CONNECT SAT	Administrateur
	LONGOMETAL AFRIQUE	Administrateur
	WANA DISTRIBUTION	Représentant permanent de l'administrateur al mada
	OTEO	Représentant permanent de l'administrateur al mada
	AM INVEST MOROCCO	Représentant permanent de l'administrateur al mada

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées dans chacun de ce organes
M. Abed OUAZZANI	AGMA SA	Administrateur

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Mohammed SAIDI	AGMA SA	Administrateur Indépendant

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
Mme Meriem RIADI	AGMA SA	Administrateur Indépendant

	Différents mandats détenus au 31/12/20	Fonctions exercées dans chacun de ces organes
M. Badre ATLASSI	AGMA SA	Administrateur
	SOPRIAM	Administrateur
	SOTHERMA	Administrateur
	SAPINO	Administrateur
	RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	CAC 1						CAC 2**						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes,certification, examen de comptes individuels et consolidés	160 800,00	132 000,00	132 000,00	100%	100%	100%	174 000,00	96 000,00	96 000,00	100%	100%	100%	790 800,00
Emetteurs													
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
Emetteurs													
Filiales													
Sous-total	160 800,00	132 000,00	132 000,00	100%	100%	100%	174 000,00	96 000,00	96 000,00	100%	100%	100%	790 800,00
Autres prestations rendues													
Autres													
Sous-total													
Total général	160 800,00	132 000,00	132 000,00	100%	100%	100%	174 000,00	96 000,00	96 000,00	100%	100%	100%	790 800,00

(*) : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

(**) : Changement de Commissaire aux comptes en 2020

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2020

	Communiqués de presse	Communiqués de presse financiers	Avis de réunion
28/02/2020		Communiqué des indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2019 Finances News	
16/03/2020	Communiqué POST-CA du 13 mars 2020 l'Economiste		
26/03/2020		Communiqué de presse financier au 31 décembre 2019 Finances News	
28/05/2020		Communiqué des indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2020 Finances News	
29/05/2020			Convocation actionnaires AGO du 29 juin 2020 Finances News
02/07/2020	Communiqué POST-AGO du 29 juin 2020 Finances News		
31/08/2020		Communiqué des indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2020 Finances News	
14/09/2020	Communiqué POST-CA du 11 septembre 2020 l'Economiste		
30/09/2020		Communiqué de presse financier au 30 juin 2020 Finances News	
30/11/2020		Communiqué des indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2020 Finances News	

PROJET DE **RÉSOLUTIONS**

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 50.219.853,10 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

- Bénéfice net comptable	DH 50.219.853,10
- Report à nouveau sur exercices antérieurs	DH 8.978.449,01
- Solde	----- DH 59 198 302,11
- Dividendes proposés (-)	DH 47 000 000,00
- Solde	----- DH 12 198 302,11

Elle décide, en conséquence, de distribuer un montant global des dividendes de 47 000 000,00 DH, soit 235,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 12 198 302,11 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 27 juillet 2021.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Philippe ROCARD de son mandat d'Administrateur, le remercie vivement pour sa contribution à la gouvernance d'AGMA, pour les efforts déployés durant son mandat et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'Administrateur.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Madame Meryem CHAMI, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° CA438993, en qualité d'Administrateur telle que décidée par le Conseil d'Administration en date du 12 mars 2021, en remplacement de Monsieur Philippe ROCARD pour la durée restant à courir de son mandat.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Assureur Conseil de référence

AGMA S.A. au capital de 20 000 000 DH.

Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant Code des assurances.
Autorisation de l'ACAPS N° C1352AD2019286 du 16/05/2019 - RC : 29351 CASA.
Siège Social : 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca.
Tél.: 05 22 48 80 50
Email: contact@agma.co.ma

IMPLANTATIONS RÉGIONALES

AGMA Rabat : Avenue Patrice Lumumba,
appt N° 3, place Piétri, 1^{er} étage - Rabat
Tél. : 05 37 66 08 08
Email : agmarabat@agma.co.ma

AGMA Tanger : Avenue Beethoven Leonore Office,
bureau N° 26 - Tanger
Tél. : 05 39 32 12 97
Email : agmatanger@agma.co.ma

AGMA Marrakech : Angle Bd Yacoub El Mansour & Bd Allal
El Fassi, immeuble Safwa N° 24, bureau N° 15 - Marrakech
Tél. : 05 24 29 34 46
Email : agmamarrakech@agma.co.ma

